



Ville de Pontivy

Commission ville et déplacements

Compte-rendu de la réunion du 22 mars 2011

C12-2011-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Alain LE MAPIHAN, adjoint au maire
Mme Anne-Marie GRÈZE, conseillère municipale
M. Gérard DERRIEN, conseiller municipal

ÉTAIENT ABSENTS

M. Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
M. Jean-Luc LE BELLER, conseiller municipal

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Aude MOYSAN, directrice générale adjointe
Monsieur Daniel HOUDAYER, directeur des services techniques
Monsieur Guy LE CLOAREC, chef de la police municipale

PROJET DE DÉLIBÉRATION

La Haye – Cession d'un ancien chemin rural à Monsieur CARREE

§

I - Bilan Pondibus 2009/2010

Le marché d'exécution du service de transport Pondibus a été renouvelé le 1^{er} juillet 2009. Les lignes Pondibus ainsi que les jours et heures de fonctionnement (fonctionnement le samedi après-midi notamment) ont été modifiés à cette occasion.

FREQUENTATION

Nombre de tickets vendus

	Ticket unité	T. unité ½ tarif	Carnet 10	Carnet 10 ½ tarif	Mois	Mois ½ tarif	Jeunes Unité	Jeunes Mois	Jeunes Carnet 10
2007/2008	3084	2423	52	17	92	166	1198	92	21
2008/2009	3129	2242	49	12	90	145	1459	38	9
2009/2010	4092	2728	36	14	83	177	2355	79	10

Tickets unité : + 25,6 %

Mensuels : + 19,5 %.

Carnets 10 : - 16%

Cumul des montées

Lignes régulières

	Boucle 1 (centre-ville)		Boucle 2 (St Niel)	Boucle 3 (Signan)	Stival LR	Total
2008 / 2009	15 614	-	1383	2346	472	19 815
	Quartier ouest	Quartier nord (boucle 2)	Quartier est (boucle 4)	Quartier sud (boucle 3)	Boucle de Stival	
2009 / 2010	18 508	1363	1106	2637	486	24 100

A noter que l'offre de transport est plus étendue puisque Pondibus fonctionne le samedi après-midi.

La fréquentation de la boucle 1 est en augmentation de 15%. La boucle du quartier Est enregistre une baisse de fréquentation, tandis que celle du quartier Sud augmente.

Pondibus enregistre une moyenne de 30 montées par samedi.

TAD

	Boucle A (Ste Tréphine)	Boucle B (Gros Chêne)	Boucle C (Talcoët)
2005 / 2006	264	204	191
2006 / 2007	189	364	263
2007 / 2008	296	238	381
2008 / 2009	296	224	261
	Boucle A Ste Tréphine	Boucle C Stival	Boucle B Talcoët
2009/2010	314 (357 voyages)	4 (4 voyages)	175 (299 voyages)

Le TAD enregistre 660 voyages (493 TAD). Le déclenchement des services TAD se situe à 18% (22% sur 2008/2009).

Le TAD pour Stival n'est quasiment plus utilisé, les passagers utilisant de préférence la ligne régulière de Stival les lundis et vendredis.

Sur 2009/2010, 24 760 voyages ont été enregistrés sur l'ensemble des lignes PONDIBUS, hors services scolaires du Conseil Général, soit une hausse de la fréquentation de 15,8 %.

BUDGET

PONDIBUS	09/2007 – 09/2008	09/2008 – 09/2009	07/2009 – 07/2010
Recettes	15 689 €	14 523 €	15 315 €
Dépenses	75 503 €	87 839 €	130 982 €
Déficit	59 814 €	73 316 €	115 667 €

Rappel : modification des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2010 (le ticket AR est à 1 € au lieu de 2 € précédemment).

COMMUNICATION

A l'occasion de la mise en service du nouveau véhicule, une semaine d'animation autour de Pondibus a été organisée du 7 au 12 juin 2010 (gratuité de Pondibus le samedi 12 juin, tirage au sort permettant de gagner des titres de transport, friandises offertes à bord du véhicule...).

Il est rappelé que PONTIVY COMMUNAUTE étudie actuellement la question d'un éventuel transfert de la compétence transport.

II – Foncier

Monsieur FORNER a sollicité la Ville pour procéder à une régularisation cadastrale sur sa propriété située 8 rue des Moulins. Il s'avère en effet qu'une partie de sa maison se situe sur la parcelle cadastrée AI n°131 appartenant à la Ville.

L'emprise concernée est en cours d'évaluation par France Domaine.

La commission donne son accord pour procéder à la régularisation.

III – Voirie, sécurité, trottoirs, divers

Suite aux réunions de quartier de janvier 2011, des demandes ont été répertoriées, concernant principalement la voirie et la circulation.

Ainsi peut on classer ces 25 demandes en 3 principales catégories :

Type de demandes	Nombre et pourcentage
1) - aménagements importants de voirie, trottoirs, stationnement...	10 , soit 40 %
2) - Divers : circulation poids lourds, passages piétons, signalisation, manque de visibilité...	8 , soit 32 %
3) - Vitesse excessive	7 , soit 28 %

Ces demandes feront l'objet d'études sur site et de propositions qui seront validées par la commission. En cas d'avis favorable, et selon les priorités et l'estimation des travaux, les réalisations interviendront d'ici l'automne ou seront inscrites sur des exercices budgétaires ultérieurs.

Un bilan sera établi en octobre et présenté lors des réunions de quartiers en 2012.

IV – Réfection de l'Avenue de la Libération

La première esquisse du projet a été présentée à la réunion du quartier de « Château Gaillard » puis à la présente commission.

Le projet est prévu en 3 tranches :

- la première, du rond point de Saint Niel au parc de Kergrésil
- la seconde, de Kergrésil au rond point de Saint Mélard,
- la troisième, de ce dernier jusqu'à la voie SNCF, embranchement rue Abbé Martin

Les aménagements prévisibles prendront en compte :

- la rénovation des chaussées, trottoirs et équipements annexes (réseaux gaz, électricité, éclairages publics, fibres optiques, eaux pluviales, eaux usées, eau potable, téléphonie...),
- la vitesse des véhicules, les aménagements de réduction de celle-ci, les limitations « zones 30 »...
- les circulations douces (cyclables et piétonnes) et leur raccordement dans le cadre du plan de déplacement urbain en cours de réalisation,
- les jonctions avec les zones d'urbanisation future,
- l'intégration paysagère,
- les commerces et stationnements,
- les accès aux propriétés riveraines,
- l'intégration des équipements de relèvement des ordures ménagères,
- les lignes de bus,
- les attentes des riverains qui seront invités le moment venu à donner leur avis lors de la phase conception maîtrise d'œuvre...

Il s'agit d'un axe important d'entrée de ville sur une longueur d' 1,2 km, actuellement classé voie départementale.

Le programme en cours d'élaboration fera l'objet d'une consultation de maîtrise d'œuvre avant l'été prochain, suivi d'un marché de travaux à l'automne.

Les premières réalisations interviendront en 2012.

V – Aménagement du bourg de Stival

Dans la perspective de la réalisation du contournement nord de Pontivy et seulement après son ouverture, il est prévu de réaménager le bourg de Stival.

L'objectif est de prendre en compte les attentes des habitants pour ce qui concerne notamment la vitesse et la sécurité, tout en réhabilitant les espaces, vers plus de qualité et de convivialité.

Les voiries seront concernées mais le projet prévoit de s'intéresser également à la vie des habitants sous tous ses aspects.

Une étude a pour cela été confiée au lycée du Gros Chêne. Ainsi une classe de BTS a été missionnée pour réaliser un questionnaire qui sera le support d'interviews auprès des habitants.

Les réponses seront analysées et feront l'objet d'une synthèse présentée en septembre prochain par les élèves.

Ce recueil d'avis et d'attentes des habitants sera pris en compte pour établir les priorités à donner au projet de réhabilitation du bourg dans le cadre de l'élaboration du programme.

Comme pour l'avenue de la Libération, le projet fera alors l'objet d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

VI – Dénominations de voies

La SARL Domaine Napoléon a été autorisée, par arrêté municipal du 17 septembre 2009, à aménager un lotissement de 53 lots sur un terrain de 29 204 m² situé entre la rue des Primevères et le chemin de La Haye. Ce terrain est desservi par 3 voies que la commission propose de dénommer :

- rue Jacqueline de Romilly (1913 – 2010) : helléniste, philologue, écrivain, membre de l'Académie Française, première femme professeur au Collège de France.
- Rue Madeleine Rebérioux (1920 – 2005) : historienne française spécialiste de la IIIe République, première femme à présider la Ligue des Droits de l'Homme de 1991 à 1995.
- Rue Anita Conti (1899 – 1997) : première femme océanographe française.

VII – Questions diverses

La commission soulève le problème du stationnement de véhicules sur les trottoirs aux abords des écoles. Il est proposé notamment de disposer des potelets à l'angle de l'avenue Napoléon Ier et de la rue du Caire.

Il convient également de supprimer le stationnement situé avant les passages protégés avenue Napoléon Ier pour une meilleure visibilité des piétons.